



COTE DES ISLES

Les travaux du port vont débiter

BARNEVILLE-CARTERET

Mercredi 18 septembre, le président du Conseil départemental, Marc Lefèvre, est venu présenter le calendrier des travaux de l'extension du port de plaisance actuel. Les travaux préliminaires vont débiter lundi 23 septembre pour une mise en service espérée dans le courant de l'été 2020. De septembre à fin janvier 2020, travaux de terrassement du chenal et de la zone d'échouage, 75 000 m3 de sédiments vont être extraits. De janvier à avril, remplacement du seuil et mise en place de la nouvelle porte. De mars à juillet, prévision de la fin des travaux hors bureau du port. Le bassin ainsi créé va voir sa surface passer à 13 hectares contre 4,7 actuellement. La hauteur d'eau sera de 6,30 m et la porte aura une

largeur de 20 m, avec une passe à poissons de chaque côté. La capacité totale d'accueil du port sera alors de 700 places. Un nouvel aménagement rationnel va être mis en place. Le canot de la SNSM, ainsi que le poste à carburant seront en bout de ponton. Les visiteurs disposeront de 60 places individuelles. Un ponton d'accueil pour les bateaux de grande dimension se positionnera devant l'hôtel de la marine. La flottille de pêche pourra hiverner sur un ponton près de la zone technique. L'école de voile aura le sien également. Au printemps 2020, les nouvelles places seront attribuées. Les bateaux actuellement au port d'échouage seront prioritaires. Le coût de l'opération est de 7,2 millions d'euros TTC.



Les conseillers départementaux M. François Rousseau et Mme Frédérique Boury entourent Marc Lefèvre, Pierre Géhanne et Jean Morin, premier vice-président du Conseil départemental en charge des infrastructures.